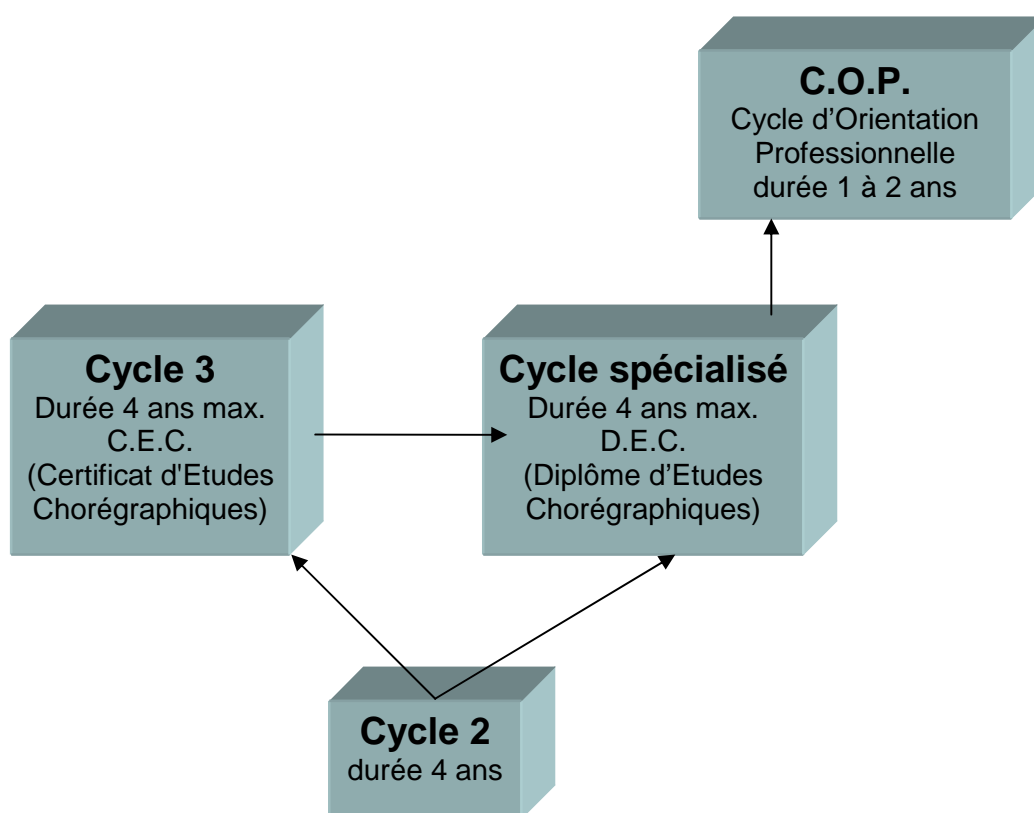


# Le Règlement des Etudes Cursus danse contemporaine

(mise à jour septembre 2008)

## Schéma du Cursus Danse Contemporaine



## Le Cycle 2 - Coursus à horaires aménagés

La durée du cycle est de 4 ans.

organisation du cycle (h/hebdo)	degrés	matières obligatoires			
		danse contemporaine	formation musicale	Chœur	Danse classique
	2.1 à 2.4	3 X 2h et 2 X 1h30	voir annexe cursus FMD	1h	1h30

suivi pédagogique	contrôle continu		évaluation	échéances de fin d'année
	2.1 2.3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ note de cours /20 et appréciations du professeur</li> <li>➤ mise en situation /20 (événements de classe variés se déroulant au cours de l'année scolaire organisés par l'enseignant)</li> </ul>		↳ <u>bulletin d'évaluation</u> : moyenne annuelle /20
2.2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ note de cours /20 et appréciations du professeur</li> <li>➤ mise en situation /20 (visite dans les classes du directeur ou du directeur adjoint)</li> </ul>		↳ <u>bulletin d'évaluation</u> : moyenne annuelle /20	
				↳ <b>bilan passerelle</b> (commission d'orientation) : <u>bulletins d'évaluations</u> (moyenne des années 1 et 2) <u>décisions de la commission</u> : ⇒ admis en 3 <sup>e</sup> année ⇒ admis en 4 <sup>e</sup> année ⇒ non maintenu
2.4	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ note de cours /20 et appréciations du professeur</li> <li>➤ mise en situation (voir examen de fin de cycle)</li> </ul>		↳ <u>bulletin d'évaluation</u> : moyenne annuelle /20 ↳ <u>bilan de parcours</u> : bilan pédagogique des 4 années	
				↳ <b>examen terminal</b> (jury externe) : <u>bilan de parcours</u> <u>examen de fin de cycle</u> (épreuves publiques) <u>décisions du jury</u> : ⇒ admis en CEC ⇒ admis DEC ⇒ non admis ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'absence excusée (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur.

### admission inscription

On accède au cycle 2 :

➤ par concours d'entrée dans l'un des niveaux du cycle.

Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.

**Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation en formation musicale est précisé par l'administration.

## Le Cycle 3 (C.E.C.)

### objectifs pédagogiques

Ce cycle a pour objet la capacité à développer un projet artistique personnel et à s'intégrer au projet d'un groupe dans le champ de la pratique en amateur.

- Autonomie dans l'appropriation de la danse, en tant que langage artistique, et dans l'expérience de l'interprétation
- Capacité à analyser des œuvres chorégraphiques
- Développement de l'endurance et approche de la virtuosité

Il prépare à l'obtention du **Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC)**.

La durée du cycle est de 4 ans maximum.

Organisation du cycle (h/hebdo)	matières obligatoires				échéances de fin d'année – dominante contemporaine
	dominante contemporaine	UV complément. classique	FMD	Histoire des danses	
suivi pédagogique	3 X 1h30 et 2 x 2h	2h	Voir annexe cursus FMD	1h	↪ examen de fin d'année (jury externe), les décisions du jury : <b>1°) les récompenses décernées :</b> ⇒ certificat d'études chorégraphiques (U.V. mention très bien ou bien) ⇒ mention assez bien <b>2°) l'admission :</b> ⇒ admission en DEC ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies. En cas d'absence excusée (justification écrite) à l'examen terminal de fin de cycle, l'élève devra présenter les épreuves du **concours d'entrée** du cycle immédiatement supérieur.

Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée et/ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte.

### admission inscription

On accède au cycle 3-C.E.C. :

- par décision de jury de fin de cycle 2
- par concours d'entrée

**Attention : tenir compte des limites d'âge imposées dans ce cycle.**

Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation dans les autres matières est précisé par l'administration.

## Le Cycle spécialisé (D.E.C.)

Le cycle est ouvert aux élèves qui ambitionnent de poursuivre leur apprentissage dans les établissements d'enseignement supérieur et/ou ayant le projet d'exercer une activité professionnelle dans le champ de l'art chorégraphique.

### objectifs pédagogiques

- Accomplissement de la dimension artistique en tant que projet de réalisation personnelle
- Autonomie dans l'appropriation de la danse en tant que langage artistique et dans l'expérience de l'interprétation
- Lecture analytique et construction d'une perception critique des œuvres chorégraphiques rencontrées
- Développement de l'endurance et de la virtuosité

Il prépare à l'obtention du **Diplôme d'Etudes Chorégraphiques (DEC)**.

La durée du cycle est de 4 ans maximum.

Organisation du cycle (h/hebdo)	matières obligatoires				échéances de fin d'année – dominante contemporaine
	dominante contemporaine	UV complément. classique	FMD	Histoire des danses	
suivi pédagogique	3 X 1h30 et 2 x 2h	2h	Voir annexe cursus FMD	1h	↪ examen de fin d'année (jury externe), les décisions du jury : <b>Récompenses décernées</b> ⇒ 1 <sup>er</sup> Prix, 2 <sup>nd</sup> Prix (U.V. mention très bien ou bien) ⇒ 1 <sup>er</sup> accessit, 2 <sup>nd</sup> accessit ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

Le Diplôme d'études Chorégraphiques est composé de **4 U.V. obligatoires**. Les **mentions très bien ou bien** permettent d'obtenir l'unité de valeur de la dominante. Les unités complémentaires sont obtenues à partir de la **mention bien**.

Une **décision de fin de scolarité** dans une des disciplines du cursus entraîne pour la rentrée scolaire suivante, la **non réinscription d'office** dans l'ensemble des matières suivies.

Les études dans ce cycle prennent fin avec la plus haute récompense décernée et/ou lorsque la durée maximale prévue dans le cycle est atteinte.

### admission inscription

On accède au cycle spécialisé :

- par concours d'entrée
- par décision de jury de fin de cycle 3-CEC

Programme du concours : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'environ 1'30.

Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation dans les autres matières est précisé par l'administration.

## Le cycle d'orientation professionnelle (C.O.P.)

---

### objectifs pédagogiques

Le cycle d'orientation professionnelle a pour objectif la préparation de l'étudiant à la poursuite d'études supérieures artistiques ou à son entrée dans la vie active. L'étudiant admis dans cette classe se voit proposer un enseignement individualisé basé sur son projet professionnel.

---

### La durée du cycle est de 1 à 2 ans

### organisation du cycle

Le nombre d'années dans le cycle est fonction du projet d'études établi.  
Un bilan est fait à la fin de la 1<sup>ère</sup> année pour décider de la poursuite ou non des études dans le cursus.

---

### suivi pédagogique

#### ↳ Définition du projet d'études

L'étudiant admis est placé sous la responsabilité d'un professeur-tuteur. Le contenu du cursus est défini et validé par le directeur. Il fait alors l'objet d'un contrat de formation pour la durée de la scolarité de l'étudiant.

#### ↳ Organisation de la formation

La formation s'appuie principalement sur la mise en situation et vise à la responsabilisation des étudiants : préparation de spectacles, tutorats pédagogiques auprès de jeunes élèves, montage de projets de diffusion, rapport à la création. Un dossier d'étudiant est tenu à jour par l'étudiant et professeur-tuteur.

#### ↳ Validation de la formation

A l'issue de la scolarité, une attestation reprenant le contenu de la formation (appréciations des enseignants, archivages des productions artistiques, et/ou résultats lors d'échéances professionnelles extérieures ...) est établie par le directeur et le professeur-tuteur.

---

### admission inscription

L'inscription dans ce cycle est réservée aux étudiants détenteurs au minimum d'un **D.E.C. complet** (ou d'un diplôme similaire pour les candidats étrangers). L'administration est amenée à se prononcer sur la validation éventuelle d'une équivalence de diplôme.

Admissibilité : présélection sur dossier comprenant, une **demande d'inscription**, un document précisant le **projet d'études** (validation des acquis, motivations concernant l'orientation professionnelle, domaine de recherche et tout élément complémentaire).

Admission : concours (Programme : participation à un cours éliminatoire et présentation d'une variation libre d'env. 1'30)

Le concours comporte des **épreuves techniques** et un **entretien avec le jury** permettant le cas échéant de préciser le projet personnel.

---

# Annexe 1

## Cursus de formation musicale danseur

Le niveau de formation musicale danseur est indépendant du niveau de danse.  
Après l'admission dans le cursus, un niveau d'affectation est précisé par l'administration.

### Suivi pédagogique – Organisation

	contrôle continu	évaluation	échéances de fin d'année
<b>Cycle 1</b>	Init. 1.1 1.3	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20
	1.2	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation /20 (visite dans les classes du directeur ou du directeur adjoint)	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20  ↳ <b>bilan passerelle</b> (commission d'orientation) : bulletins d'évaluations (moyenne des années 1 et 2) <u>décisions de la commission</u> : ⇒ admis en 3 <sup>e</sup> année ⇒ admis en 4 <sup>e</sup> année ⇒ non maintenu
	<b>1.4</b> <b>2 ans maximum</b>	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation /20 (voir examen de fin de cycle)	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20  ↳ <b>examen terminal</b> : (examen de fin de cycle) <u>décisions du jury</u> : ⇒ admis en cycle 2 ⇒ non admis ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
<b>Cycle 2</b> Durée : 2 ans Maximum	2.4	➤ note de cours /20 et appréciations du professeur ➤ mise en situation /20 (voir examen de fin de cycle)	↳ <b>bulletin d'évaluation</b> : moyenne annuelle /20  ↳ <b>examen terminal</b> : examen de fin de cycle (jury externe) <u>décisions du jury</u> : ⇒ admis en cycle 2 ⇒ non admis ⇒ non maintenu (fin de scolarité)
<b>Cycle spécialisé</b> Durée : 2 ans Maximum	DEC		↳ <b>examen de fin d'année</b> (jury externe) décisions du jury, récompenses décernées : ⇒ U.V. mention Très-bien ou Bien ⇒ mention assez-bien ⇒ non maintenu (fin de scolarité)

## Annexe 2

### Tableau des limites d'âge

Tranche d'âge pour chaque cycle	Eveil / Initiation	1er cycle	2e cycle	CEC	DEC
Danse classique	6/7 ans	8/11 ans	12/15 ans	14/17 ans	
Danse contemporaine				24 ans maximum	26 ans maximum